

# **LES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DES SOLS**

## **DECLARATIONS PREALABLES**

Travaux soumis à déclaration préalable :

- les constructions de moins de 5 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol qui ont une hauteur de plus de 12 mètres ;
- les constructions qui créent entre 5 et 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol ;
- les extensions des constructions existantes créant de 20 à 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, sauf si la surface totale de la construction après projet est portée au-delà de 170 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, auquel cas, une demande de permis de construire est obligatoire ;
- les divisions de terrains créant plus de 2 lots sans réalisation d'équipements communs, ou créant au maximum 2 lots avec réalisation d'équipement commun.

► téléchargez le formulaire cerfa n° 13703 si :

- vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade ...)
- vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage ...)
- vous édifiez une clôture

► téléchargez le formulaire cerfa n° 13404 si :

- vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement ...) de faible importance
- vous réalisez des travaux (construction, modification de construction existante ...) ou un changement de destination

► téléchargez le formulaire cerfa n° 13702 si :

- vous divisez un terrain pour en détacher un ou plusieurs lots en vue de construire :
  - en dehors d'un site classé ou d'un secteur sauvegardé
  - sans création ou aménagement de voies, d'espaces ou d'équipements communs
- vous réalisez une division foncière dans une commune qui a institué le contrôle des divisions dans le cadre de l'article L.111-5-2 du code de l'urbanisme

## **PERMIS DE DEMOLIR**

► téléchargez le formulaire cerfa n° 13405 si :

- vous démolissez totalement ou partiellement un bâtiment protégé ou situé dans un secteur où a été institué le permis de démolir

## **PERMIS DE CONSTRUIRE**

► téléchargez le formulaire cerfa n° 13406 si :

- vous construisez une maison individuelle ou ses annexes
- vous agrandissez une maison individuelle ou ses annexes
- vous aménagez pour l'habitation tout ou partie d'une construction existante

## **PERMIS D'AMENAGER et/ou DE CONSTRUIRE**

► téléchargez le formulaire cerfa n° 13409 si :

- vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction, terrain de sports ou loisirs ...)
- vous réalisez une nouvelle construction
- vous effectuez des travaux sur une construction existante
- votre projet d'aménagement ou de construction comprend des démolitions

Attention : si votre demande de permis d'aménager et/ou de construire concerne un Etablissement Recevant du Public (ERP) et comprend des travaux d'aménagement ou de modification intérieur, un formulaire spécifique est à joindre.

## **OUVERTURE DE CHANTIER / ACHEVEMENT DES TRAVAUX**

► téléchargez le formulaire cerfa n° 13407 pour la déclaration d'ouverture de chantier

► téléchargez le formulaire cerfa n° 13408 pour la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

## **CERTIFICAT D'URBANISME**

► téléchargez le formulaire cerfa n° 13410 si :

- vous souhaitez connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain
  - a) certificat d'urbanisme d'information
  - b) certificat d'urbanisme opérationnel